

Commission Equipements CD 06

Réunion plénière des clubs

Jeudi 14 septembre 2023

**Gymnase « La bourgade »
La Trinité**



Préparer le classement - règlement

Article 1 - Classement fédéral Le Basket-ball,

Dans le cadre des actions et manifestations organisées sous l'égide de la Fédération Française de Basket-ball, d'un de ses organismes décentralisés et/ou d'une association sportive lui étant affilié, doit être pratiqué obligatoirement dans une salle et/ou sur un terrain bénéficiant d'un classement de la Fédération ou d'une dérogation expresse accordée par celle-ci.



Article 4 - Procédure de demande de classement fédéral (règlements généraux)

3. La demande de classement fédéral devra être effectuée, soit par l'association sportive, le Comité Départemental ou tout autre organisme dont dépend ou à qui appartient la salle et/ou le terrain.



Le club joue dans une installation sportive qui correspond à son niveau de jeu. Les salles et/ou terrains intérieurs ou extérieurs doivent être classés. Ce classement certifie la bonne maintenance des installations et la qualité des équipements nécessaire au bon déroulement des rencontres sportives.

Le club se doit d'informer son comité des modifications éventuelles de son lieu de pratique.



Pourquoi-comment

	Respecter les obligations réglementaires fédérales.		Contribuer à l'actualisation régulière des informations par le comité à propos des installations du territoire.
	S'assurer de l'adéquation de ses espaces de pratique avec les activités proposées.		Favoriser les échanges réguliers et sereins avec le propriétaire de l'installation.

1	Contacter le référent équipement de son département et le propriétaire de l'installation	3	Préparer la visite en installant l'installation en configuration "compétition officielle".
2	Préparer la visite en rassemblant les documents officiels auprès du propriétaire <ul style="list-style-type: none">➤ Le PV de la dernière commission de sécurité ou une attestation de mise à disposition➤ Le compte-rendu du dernier test d'effort en charge sur les buts	4	Organiser la visite de classement afin qu'elle se déroule dans les meilleures conditions possibles.



Fiches pratiques

FICHE PRATIQUE

COMMENT CLASSER UNE INSTALLATION EN TANT QUE COMITE



Rappels réglementaires :

L'article 1 du règlement fédéral des salles et terrains stipule que le classement d'une installation est obligatoire pour y organiser des compétitions de Basket-Ball. L'article 4 stipule que le dépôt de ce dossier auprès de la CFE vaut classement fédéral conditionnel. Le classement fédéral définitif est obtenu après examen du dossier par la CFE et sera signifié par un courrier officiel FFBB.

POURQUOI ?

- S'assurer de la conformité des installations au regard des réglementations des établissements accueillant du public.
- Échanger avec le propriétaire de l'installation sur les travaux et/ou aménagements à prévoir.
- S'assurer du respect des règlements sportifs des championnats dans lesquels les équipes sont engagées.
- Disposer d'informations fiables et actualisées à propos des installations de son territoire.

COMMENT ?

- Obtenir du propriétaire de l'équipement :
 - Le PV de la dernière commission de sécurité ou une attestation de mise à disposition
 - Le compte-rendu du dernier test d'effort en charge sur les buts
- Procéder à la visite de classement :
 - En présence du propriétaire de l'installation et du club résidant (ou de leur représentant)
 - En condition d'organisation d'une rencontre officielle en utilisant le matériel prévu.
- Renseigner soigneusement le dossier de classement à l'issue de la visite et le transmettre à l'adresse cf-equipements@ffbb.com. Ne pas omettre d'exprimer la proposition du comité à propos du classement de l'installation
- Enregistrer les documents officiels (PV commission de sécurité ou attestation / test d'effort en charge sur les buts (moins de 2 ans)), et les plans des installations (pour les installations neuves) dans la fiche de la salle dans FBI

VOTRE CHECKLIST POUR LA SUITE

- Identifier les salles à classer et les priorités en fonction des besoins des clubs (niveau de pratique des équipes).
- Construire un rétroplanning des visites à effectuer.
- Prévoir la visite à l'heure adaptée pour mesurer l'éclairage de la salle (sans apport de lumière extérieure).

TOUTES LES INFOS SUR FFBB.COM



FICHE PRATIQUE

PRÉPARER LE CLASSEMENT DE SON INSTALLATION



Le club joue dans une installation sportive qui correspond à son niveau de jeu. Les salles et/ou terrains intérieurs ou extérieurs doivent être classés. Ce classement certifie la bonne maintenance des installations et la qualité des équipements nécessaire au bon déroulement des rencontres sportives. Le club se doit d'informer son comité des modifications éventuelles de son lieu de pratique.

POURQUOI ?

- Respecter les obligations réglementaires fédérales.
- Contribuer à l'actualisation régulière des informations par le comité à propos des installations du territoire.
- S'assurer de l'adéquation de ses espaces de pratique avec les activités proposées.
- Favoriser les échanges réguliers et sereins avec le propriétaire de l'installation.

COMMENT ?

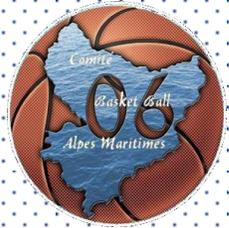
- Contactez le référent équipement de son département et le propriétaire de l'installation.
- Préparer la visite en rassemblant les documents officiels auprès du propriétaire
 - Le PV de la dernière commission de sécurité ou une attestation de mise à disposition
 - Le compte-rendu du dernier test d'effort en charge sur les buts
- Préparer la visite en installant l'installation en configuration "compétition officielle".
- Organiser la visite de classement afin qu'elle se déroule dans les meilleures conditions possibles.

VOTRE CHECKLIST POUR LA SUITE

- S'assurer que la personne accompagnante possède les clés pour accéder à l'ensemble des locaux lors de la visite
- Anticiper les accessions aux divisions supérieures.
- Anticiper les points litigieux potentiels.
- Mettre à jour régulièrement les PV et Test de charges une fois le classement attribué par la CFE.

TOUTES LES INFOS SUR FFBB.COM





Mise à jour du règlement

➤ 1° Généralisation de la règle des 14 secondes sur rebond offensif

- Cette règle ne conduit pas à une obligation de mise aux normes des salles

➤ 2° Généralisation de la ligne de tir à 3 points à 6,25

- La ligne reste identifiée dans le règlement salles et terrains
- Si absence de traçage décidé par le propriétaire (nouvelles salles) pas de remise en cause du classement
- La CFE préconise le respect des annexes actuelles du règlement salles et terrains en l'absence de modification réglementaire.
- En attente validation par la CERFRES

➤ 3° Revêtement de sol en verre avec led

- Approuvé par le Conseil central FIBA pour compétition de niveau 1 (disposition reprise dans le nouveau règlement

FIBA de Mai (entrée en vigueur 1^{er} octobre 2022

- Possibilité retenue par la FFBB d'intégration dans le règlement Salles et terrains pour salle HN (modification annexe 12 du règlement)



Publicité rond central

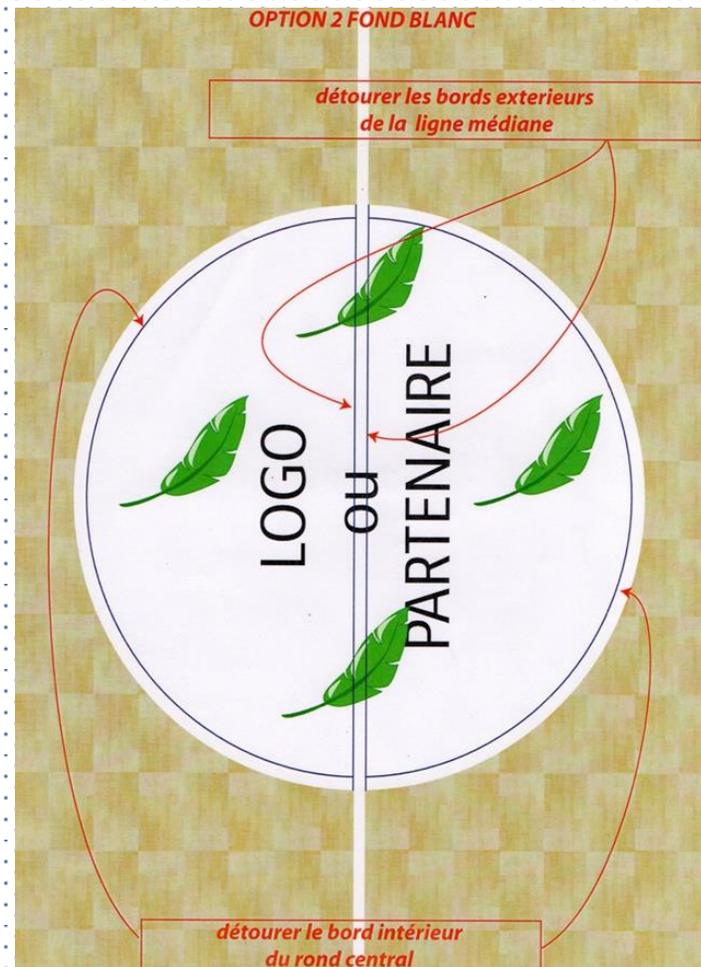
OPTION 1

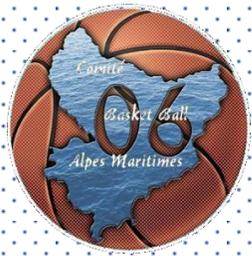
détourer les bords extérieurs
de la ligne médiane



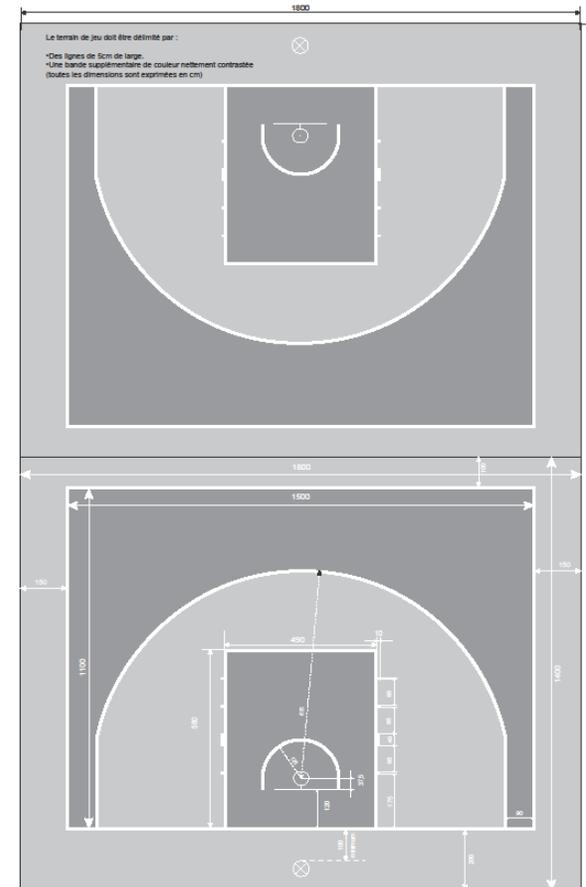
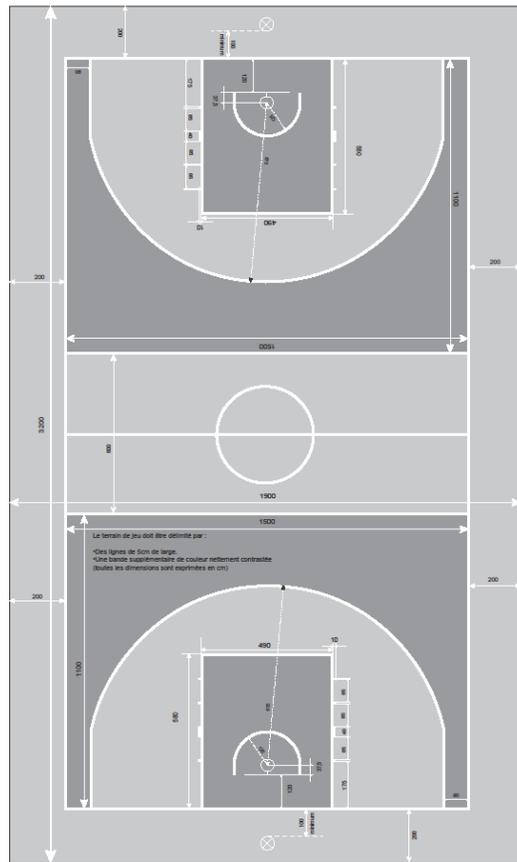
OPTION 2 FOND BLANC

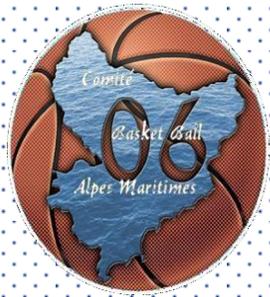
détourer les bords extérieurs
de la ligne médiane





2 Terrains compatibles 5x5 en 3x3





Création nouveau classement H4

Perspective:

Création d'un nouveau niveau de classement

Classement actuel :

- H1 : championnat départemental et régional,
- H2 : Pré national et championnat de France, NM2, NM3, LF2, NF1, NF2, NF3,
- H3 : NM1, LFB, Jeep Elite, PRO B.

Article 4 - Procédure de demande de classement fédéral

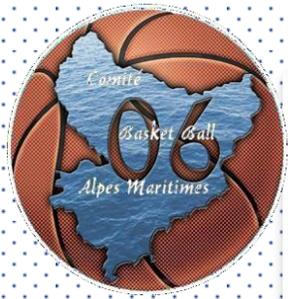
- 5. Concernant le classement fédéral de type H3, un membre de la CFE devra si nécessaire se rendre sur place accompagné d'un représentant de la Commission Equipements territorialement compétente.

Création H4 :

- H3 sans dérogation devient H4,
- H3 avec dérogation devient H3.

Nombre de salles H3 classés : 42

Nombre de salles H3 SR : 49

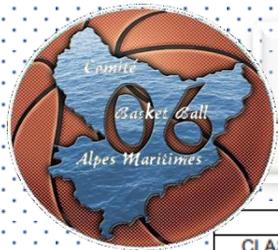


Classement des équipements éphémères

Dès lors qu'un match de Basket-Ball se déroule dans une installation éphémère : création de la salle sur FBI

exemple : Accor Arena Bercy, Roland Garros.

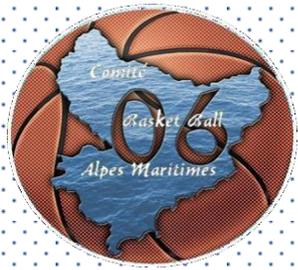
Nécessité d'avoir le test d'effort sur les buts et le « dossier technique ».



Annexes 12 tableaux

ANNEXE 12 - ÉQUIPEMENT DE BASKET-BALL			
CLASSEMENTS FÉDÉRAUX	Classement Fédéral H1	Classement Fédéral H2	Classement Fédéral H3
NIVEAU DE JEU	Championnat départemental et régional»	Pré national et championnat de France, NM2,NM3, LF2, NF1, NF2, NF3	NM1, LFB, Jeep ELite,PRO B
DIMENSIONS			
Espace de jeu : constructions neuves	28x15x7 m		
Espace de jeu : constructions anciennes	28x15x7 m		
	ou 26x14x7m		
Espace d'évolution : constructions neuves	32x19x7m		
	ou 30x18x7m		
Espace d'évolution : constructions anciennes	32x19x7m		
	ou 28x17x7m		
Espace de compétition : constructions neuves	32x20,5x7m		38x20,5x7m
Espace de compétition : constructions anciennes	32x20,5x7m		
	ou 30x19,5x7m		
	ou 28x18,5x7m		
BUTS DE BASKET			
Structure	conforme à la norme EN 1270 (de type 1 pour H3 et fortement recommandé pour la NM1, cf annexe 7)		
Panneaux plexiglas ou méthacrylate (transparence)	recommandé	obligatoire	
Cercles à déclenchement	recommandé	obligatoire	
Capitonnage (protection panneaux et structures)	obligatoire		«capitonnage obligatoire du bras de la structure pour les modules amovibles»
DIMENSIONS MINI BASKET			
Espace de jeu	Minimum 15 x 14m / Max 28x15	Pour le Mini Basket, la présence des lignes sur un terrain de jeu est essentielle. Même tracées de façon sommaire, elles donnent aux enfants les repères et sont indispensables à l'acquisition et au respect des règles du jeu.	
Hauteur du cercle	2 M 60		
Ligne de lancer franc	à 4 m du panneau		
SOLS SPORTIFS			
Couleur du tracé	ROUGE		BLANC (ou couleur contrasté)
Nature du revêtement de sol	«Parquet conseillé»		Parquet
	LF2 : recommandé		
les sols sportifs doivent répondre à la norme NF EN 14904 (NF P 90-203)			
Nature du sol support	NF P 90-202		

ANNEXE 12 - ÉQUIPEMENT DE BASKET-BALL			
CLASSEMENTS FÉDÉRAUX	Classement Fédéral H1	Classement Fédéral H2	Classement Fédéral H3
NIVEAU DE JEU	Championnat départemental et régional»	Pré national et championnat de France, NM2,NM3, LF2, NF1, NF2, NF3	NM1, LFB, Jeep ELite,PRO B
ÉCLAIRAGE			
Eclairage minimum : constructions neuves	500 Lux		750 Lux (Recommandation: pour les matchs télévisés, voir règlement officiel FIBA-Equipement)
Eclairage minimum : constructions anciennes	300 Lux	500 Lux	
Coefficient d'uniformité minimum	éclairage Minimum + éclairage moyen ≥ 0,7		
Point de mesure d'éclairage	13		
AFFICHAGE			
Affichage électronique	Recommandé	oui	oui
Affichage des fautes d'équipes (cumul)	Recommandé	Obligatoire NM2, LF2, NF1 Conseillé NF2, NM3,NF3	Obligatoire NM1, LFB, Jeep ELite, Pro B
Affichage des fautes individuelles de 0 à 99	Recommandé	Obligatoire LF2 Conseillé NF1, NF2,NM2, NM3,	Obligatoire NM1, LFB, Jeep ELite, Pro B
Chronomètres des tirs (24s avec remise à 14s)	Facultatif / conseillé pour Régional	obligatoire (En LF2, remise à 14 s à tout moment du jeu)	Obligatoire (la remise à 14 s doit pouvoir s'effectuer à tout moment du jeu) Décompte en 1/10ème dans les 5 dernières secondes pour Jeep ELite, ProB, LFB (cf.annexe 8)
Guirlandes Lumineuses «LED STRIP Rouge»	(cf.annexe 8)		Obligatoire
Guirlandes Lumineuses «LED STRIP Jaune»			Obligatoire (en Jeep ELite, ProB; LFB)
Table de marque	Surélevée de 20 cm		
Sonorisation	Facultative		oui
VESTIAIRES ET ANNEXES			
Local antidopage	Facultatif	Conseillé	Obligatoire
Infirmerie	Conseillée	Obligatoire	
Vestiaire joueurs et joueuses	2x12 places		2x14 places
Vestiaire officiels	2x2 places		2x3 places
Tribune de presse / Salle de réception / Accueil Presse (Accréditation)	Dans la plupart des installations sportives, ces espaces doivent pouvoir assurer d'autres fonctions en temps normal (bureaux, salle de réunion, formation)		10 à 40 places en fonction des conventions entre UJSF et FFBB/LNB/LFB
Zone mixte / Salle de conférence de presse			
Salle de réception	Conseillé (utilisation ponctuelle)		Utilisation ponctuelle / 100 m2
Salle de réunion	Conseillé 12 à 25 personnes		Espace modulable 12 à 25 personnes / 100 m2
Espace accueil	En fonction de la taille de l'équipement, l'accueil des différents publics doit être matérialisé par une signature spécifique : Public/ Sportifs/ Organisation/ Presse/Personne à mobilité réduite/ VIP		
TRIBUNES PLACES ASSISSES : CAPACITÉ MINIMUM RECOMMANDÉE			
NF2/NM2	300		
NF1	500		
LF2	1000		
NM1	1500		
LFB	2000		
PRO B	3000		
Jeep ELite	5000		

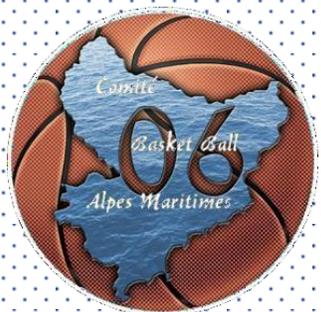


Gestion des dérogations

Une demande de dérogation doit être envoyée par mail à cf-equipements@ffbb.com au moins 1 à 2 semaines avant le jour du match = un délai suffisant pour permettre le passage du référent équipement et le délai de traitement de la CFE.

La demande de dérogation doit être demandée par mail avec les informations ci-dessous à transmettre obligatoirement:

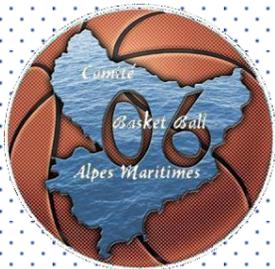
- NOM du club qui demande la dérogation,***
- NOM du club adversaire,***
- Date de la rencontre,***
- Date de la demande,***
- Salle (nom/n°) initiale,***
- Salle demandée (nom/n°) pour la dérogation,***
- Motif,***
- Personne(s) à contacter.***



Dossier engagement salle (Principale)

TRES IMPORTANT :

Toutes les rencontres de championnat de France doivent **OBLIGATOIREMENT** se dérouler dans une salle bénéficiant d'un classement fédéral au regard la division concernée (H3 pour LFB, NM1 et H2 pour LF2, NF1, NF2, NM2, NF3, NM3, NF U15/U18 Elite et NM U15/U18 Elite). Pour rappel : H1, sauf dérogation CFE, ne permet pas de jouer en Championnat de France.



Engagement salle ou gymnase



Saison 2021-2022

ENGAGEMENT SALLE OU GYMNASE FÉDÉRATION FRANÇAISE BASKET-BALL

ASSOCIATION SPORTIVE : IDF0075083 - CENTRE FEDERAL BB

CTC :

NOM DE L'EQUIPE :

DIVISION : TEST

SALLE PRINCIPALE

Numéro National de la salle * : 197511215

Nom de la salle : INSEP C.S NELSON PAILLOU (1)

Adresse de la salle : 11 avenue de tremblay

Code postal : 75012

Localité : PARIS 12E ARRONDISSEMENT

Téléphone : 0141744434

Type de classement * : H2 Exc région et N2 et N3

N° Classement Fédéral * : 752101202

Nouveaux tracés à la date d'engagement : Oui

Chronomètre de tirs / option remise à 14" à la date d'engagement : Oui / Oui sur arrêt chrono

* informations disponibles auprès de votre Comité Départemental, si des renseignements sont erronés, les corrections sont à lui communiquer

SALLE DE REPLI

Numéro National de la salle * :

Nom de la salle :

Adresse de la salle :

Code postal :

Localité :

Téléphone :

Type de classement * :

N° Classement Fédéral * :

Nouveaux tracés à la date d'engagement :

Chronomètre de tirs / option remise à 14" à la date d'engagement :

TRES IMPORTANT :

Toutes les rencontres de championnat de France doivent OBLIGATOIREMENT se dérouler dans une salle bénéficiant d'un classement fédéral au regard la division concernée (H3 pour LFB, NM1 et H2 pour LF2, NF1, NF2, NM2, NF3, NM3, NF U15/U18 Elite et NM U15/U18 Elite). Pour rappel : H1, sauf dérogation CFE, ne permet pas de jouer en Championnat de France.

Je soussigné (nom et prénom du (de la) Président(e) de l'association sportive) :
certifie sur l'honneur de respecter l'ensemble des règles sur le ou les gymnases, édictées par la FFBB.

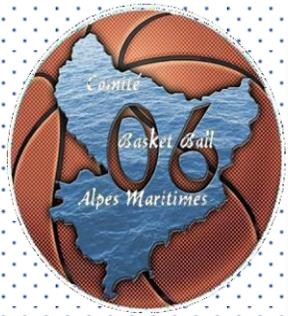
ATTENTION : le non-respect de cette disposition entraîne l'ouverture d'une procédure disciplinaire à l'encontre de l'équipe considérée et du président(e) de l'association sportive.

Cachet de l'Association Sportive :

Date :

Signature :

**les classements fédéraux
nécessaires à la participation aux
compétitions nationales devront être
effectués avant la date de clôture des
engagements (Art. 4 §3)**



Commission Ethique développement territorial

Ethique

- ❖ Poursuite de l'action pour la 3^{ème} année de la **Charte Basket Vert** pour rappel des gagnants : 1^{er} année : st Barthelemy
2^{ème} année : OAJLP
- ❖ Pour cette 3^{ème} année le barème d'évaluation va être modifié pour être en adéquation avec les contraintes des clubs
- ❖ Nous espérons finaliser le projet engagé avec le Conseil départemental (fourniture d'oriflamme et challenge) évoqué lors de l'ag 2023

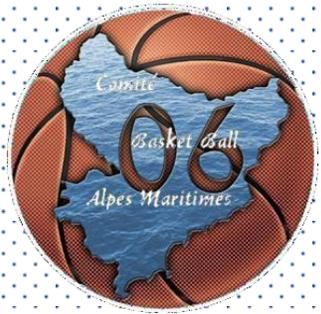




Ethique

**Vous avez la possibilité d'adhérer à la
Charte « Basket Vert »**

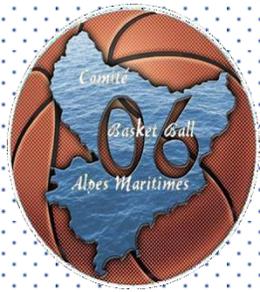
Pour rappel :
Date limite d'adhésion :
31 Décembre 2023



développement territorial

3 Nouveaux équipements sont en cours d'homologation:

- **Les deux terrains extérieurs 3x3 du Fort Carré à Antibes ont été visités cet été et les dossiers sont en attente de traitement par la CFE**
- **Le classement du terrain DOUBLE 3X3 des Pugets à St Laurent du Var est programmé en attente des tests des panneaux (PLAN INFRA)**



Site internet du comité

❖ **Le nouveau site du comité a été construit et j'en suis le gestionnaire.**

N'hésitez pas à me faire parvenir les informations que vous souhaitez voir apparaître sur ce site,

Les Commissions «mini basket» et « officiels» sont déjà aguerris pour utiliser ce site.